

En tant que Responsable d'une structure d'insertion, comment je peux agir face au Covid ? Quelles actions mettre en place ?

Plusieurs actions peuvent être déclinées en fonction des moyens et du contexte

AUPRÈS DES SALARIÉS EN INSERTION ET DES SALARIÉS PERMANENTS



- **Engager une discussion en réunion d'équipe sur les gestes barrières et valider ensemble leur nécessaire application**
- **Recueillir et échanger avec les professionnels (accompagnateurs techniques, accompagnateurs en parcours d'insertion, salariés en insertion) sur les tâches et missions (nettoyage urbains et locaux, chantiers en bâtiment, espaces verts, etc.) pour lesquelles l'application des gestes barrières est difficile et redéfinir collectivement les modalités d'organisation**
- **Transmettre aux professionnels des supports de sensibilisation via différents canaux de communication (SMS, mails, vidéo en réunion d'équipe, etc.)**
- **Veiller à ce que chaque professionnel ait du matériel suffisant (gants, masques, gel hydro alcoolique)**
- **Sensibiliser et/ou rappeler les « bons gestes » liés au port du masque**
- **Rendre obligatoire (en tenant compte des réalités de terrain) les mesures de protection (gants, masques, gel hydro alcoolique)**
- **Faire le point de manière périodique sur les difficultés rencontrées sur le terrain, les besoins des professionnels, le matériel afin de s'adapter à l'évolution des chantiers**
- **Rappeler aux professionnels la possibilité de vous solliciter et vous en informer via les différents canaux à leur disposition (mails, téléphone, SMS, cahier de transmission)**

CHORUM CONSEIL : Courtier en assurance

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 - répertoire ORIAS 170 073 20

Siege social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1^{er}b

La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil

Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation - 4-8 rue Gambetta - 92240 Malakoff

Médiation : le service de médiation Mediacys est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.mediacy-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.

En tant que Responsable d'une structure d'insertion, comment je peux agir face au Covid ? Quelles actions mettre en place ?

Plusieurs actions peuvent être déclinées en fonction des moyens et du contexte

AUPRÈS DES CLIENTS ET DES COMMANDITAIRES DES CHANTIERS D'INSERTION



- **Informers les clients et donneurs d'ordre** sur les décisions prises par la structure sur les modalités de réalisation des missions
- **Échanger** avec les clients sur les limites liées aux interventions
- **Redéfinir les modalités de réalisation des activités et procéder aux ajustements nécessaires** en tenant compte de l'évolution des chantiers et leurs spécificités
- **Réaliser des points périodiques avec les clients et donneurs d'ordre** sur l'avancement des chantiers et des missions en cours

CHORUM CONSEIL : Courtier en assurance

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 - répertoire ORIAS 170 073 20

Siege social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1^{er}b

La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil

Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation - 4-8 rue Gambetta - 92240 Malakoff

Médiation : le service de médiation Mediacys est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.mediacys-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.

En tant que Responsable d'une structure d'insertion, comment je peux agir face au Covid ? Quelles actions mettre en place ?

Plusieurs actions peuvent être déclinées en fonction des moyens et du contexte

AU SEIN DE LA STRUCTURE



- **Afficher les gestes barrières** au siège de la structure pour permettre aux professionnels de passage au siège de les consulter
- **Inscrire le risque COVID** au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dans la catégorie Risque Biologique et Infectieux

LE + « PRÉVENTION » COVID



Afin de s'assurer du respect de la bonne application des gestes barrières et de leur mise en oeuvre quelques « tutos » sont à votre disposition :

- Vidéo Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=CMgDVSgWPjc>
- Vidéo Youtube (INRS) lavage de mains : <https://www.youtube.com/watch?v=GweBYlpWKxg>
- Port de masque FFP2 et lavage de mains avec gel hydro alcoolique (AP-HP) : <https://www.youtube.com/watch?v=XxOwJusn6Sc>

CHORUM CONSEIL : Courtier en assurance

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 - répertoire ORIAS 170 073 20

Siège social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1^{er}b

La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil

Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation - 4-8 rue Gambetta - 92240 Malakoff

Médiation : le service de médiation Mediacys est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.mediacys-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.